Politique : la commission Jospin propose que 10% des députés soient élus à la proportionnelle

08/11/2012 à 21h37

La commission Jospin propose une stricte limitation du cumul des mandats des parlementaires, «un parrainage citoyen» des candidats à la présidentielle et l'élection de 10% des députés à la proportionnelle.

La commission sur « la rénovation et la déontologie de la vie publique », dirigée par Lionel Jospin, recommande l'interdiction du cumul d'un mandat de député ou sénateur avec un mandat « d'exécutif local» (maire, président de conseil général, etc.) Encore plus osé, elle propose que 58 députés sur 577, soient élus à la proportionnelle, principe qui avait été abandonné en 1988.

Enfin, elle préconise de remplacer, pour tout candidat à la présidentielle, le parrainage de 500 élus par « un parrainage citoyen » avec au moins 150 000 signatures.

(…) La Voix du Nord